

## Infos pratiques pour la navigation sur le lac de Garabit-Grandval

Les documents et équipements nécessaires sur les bateaux, qui vous seront systématiquement demandés en cas de contrôle :

- **le permis bateau** : le permis plaisance est obligatoire pour les embarcations à moteur thermique de plus de 6 CV  
le permis mer est également valable
- **le certificat d'immatriculation** du bateau, le cas échéant (embarcation de + de 5 mètres de long ou si puissance moteur supérieure à 6 CV )
- **Une brassière de sauvetage** approuvée ou marquée CE **par personne embarquée**
- **Une boîte de secours** (pansements stériles prêts à l'emploi, compresses, sparadrap, antiseptique local, eau oxygénée, Tulle gras, bande de protection, sutures cutanées adhésives)
- **Une bouée couronne** approuvée ou marquée CE
- **Un ou plusieurs extincteurs** approuvés ou marqués CE

**D'autres équipements de sécurité sont requis – liste disponible sur le lien suivant :**  
[www.developpement-durable.gouv.fr/L-equipement-de-securite-des,13817.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-equipement-de-securite-des,13817.html)

### Règles de sécurité :

- **le port du gilet de sauvetage est obligatoire pour les enfants de moins de 10 ans ;**
- **le port du gilet de sauvetage est obligatoire sur les jet-ski**
- **le nombre de passagers doit être en conformité avec la capacité du bateau**

*Le lac est un barrage hydro-électrique ; le niveau peut varier d'un jour à l'autre. La plus grande prudence est recommandée (risques d'affleurements rocheux ou d'arbres)*

### Code des bonnes pratiques :

- Respect de la réglementation (cf. carte ci-après)
- Respect des autres usagers
- Le croisement des embarcations se fait comme sur la route

### Contact :

Pour plus d'info :

Gendarmerie de Ruynes-en-Margeride - tél : 04 71 23 40 40

Aventure nautique de Garabit – Base nautique – tél : 04 71 23 46 80

### Secours :

Pompiers – tél : 18

Gendarmerie – tél : 17

